



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pour diffusion immédiate

### ***Bourse Croque-Santé pour les déjeuners au PII***

**Rimouski, le 12 janvier 2018** – Le 8 décembre dernier, monsieur Serge Perron, directeur adjoint chez Super C de Rimouski, est venu remettre aux élèves du Programme d'intervention individualisée une bourse de 1 000 dollars afin que ceux-ci puissent continuer de prendre leur petit-déjeuner en classe. Cette bourse, offerte par les épiceries Métro et Super C (Métro Richelieu Inc.), permet de favoriser le développement de saines habitudes alimentaires chez les élèves, et plus particulièrement, d'augmenter leur consommation de fruits et légumes.

Le Programme d'intervention individualisée (PII) est offert à la Commission scolaire des Phares depuis plusieurs années et a pour but de répondre de façon structurée et personnalisée à des besoins d'élèves pour qui les mesures mises en place dans le système régulier n'ont pas apporté les résultats souhaités et nécessaires à leur progression scolaire. En plus de fournir de l'énergie avant de débiter la journée de cours, le moment du déjeuner permet au personnel et aux élèves de tisser des liens, de favoriser des discussions autres qu'académiques et de désamorcer des situations difficiles pour les jeunes, et ce, avant d'entrer en classe. Par-dessus tout, le déjeuner se veut un moment rassembleur où le "vivre ensemble" est à l'honneur.

Les élèves et le personnel du PII remercient grandement Métro Richelieu de les avoir sélectionnés pour cette bourse du programme Croque Santé.



Monsieur Perron remettant la bourse de 1000\$   quelques  l ves du PII accompagn s de leur enseignante-titulaire, madame H l ne Coulombe. Absentes sur la photo: madame Julie Lebrun-Whittom (enseignante) et madame Claudine Rioux ( ducatrice sp cialis e) gr ce   qui l'obtention de cette bourse a  t  possible.

- 30 -

Source : H l ne Coulombe, enseignante et titulaire au  
Programme d'intervention individualis e (PII)  
Commission scolaire des Phares  
(418) 722-9057

### **  propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalit s r gionales de comt s de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services   pr s de 10 000  l ves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un r le de premier plan en mati re d' ducation. Elle intervient au pr scolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre  galement un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en  uvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'acc s au savoir et   la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l' ducation. Le r le de la Commission scolaire des Phares dans le d veloppement r gional en fait un rouage essentiel de la r gion bas-laurentienne.